

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-U60
CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 24 septembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - Règlement numéro 2024-U60 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

Objet du règlement

2. Ce projet de règlement vise à :
 - Ajouter la possibilité de garantir les travaux municipaux avec un cautionnement d'exécution ainsi qu'un cautionnement pour main-d'œuvre, fournisseur de matériaux et sous-traitants;
 - Ajouter le montant de la garantie exigée;
 - Ajouter le pavage obligatoire dans le cas d'une construction de rue;
 - Préciser les obligations en matière de respect des délais et d'entretien;
 - Ajouter la possibilité d'exiger la cession des lots formants les rues ou les servitudes nécessaires à la signature de l'entente.

Modalité pour l'assemblée publique de consultation

3. Conformément à la résolution adoptée par le conseil municipal lors de la séance du 24 septembre 2024, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation.
4. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. L'assemblée publique de consultation se tiendra le 9 octobre 2024 à 18 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Approbation référendaire

6. Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Zone concernée

7. Le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Documents à être consultés

8. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 24 septembre 2024 - Ville) » (<https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.
9. Une présentation détaillée du projet concernant le présent avis sera disponible pour consultation, avant la tenue de l'assemblée de consultation publique, sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil

municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 24 septembre 2024) » (<https://vsadm.ca/conseil-municipal-documents-pour-consultation/>) ou à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 27 septembre 2024.

Anny Després, greffière adjointe